

ALP@venir 2017-2020

ALPAGÈS OUVERTS SUR L'AVENIR

Diagnostic & analyse du patrimoine pastoral frontalier septembre 2019

Interreg
France - Suisse



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS



CONSEIL
SAVOIE MONT BLANC

Projet soutenu par le programme européen de coopération transfrontalière Interreg France-Suisse 2014-2020 et bénéficiant d'une subvention européenne (Fonds européen de développement Régional) FEDER 65% du coût française et Fédérale 47 % du coût suisse.

Mieux connaître le patrimoine pastoral frontalier

➔ Introduction et objectifs

La réalisation d'un **diagnostic partagé des enjeux d'avenir du pastoralisme** était la première étape du **programme INTERREG ALP@venir**. Cette action nécessitait une **analyse des contextes pastoraux** des trois cantons (Vaud, Valais, Fribourg) et des deux départements (Savoie, Haute-Savoie) concernés par le périmètre du programme, **d'identifier et de comparer les enjeux et réponses déjà mises en place**. Diverses thématiques clés ont été retenues, traitant la question du **maintien des alpages ouverts**, celle de la **cohabitation et de la valorisation du pastoralisme**, des **métiers pastoraux et formations**, et enfin celle des **équipements, des bonnes pratiques et de l'organisation collective**.

Formations, organisations foncières, prise en compte de la biodiversité et gestion du multi-usage, toutes ces notions ont été abordées au cours de divers **entretiens avec des experts** du pastoralisme alpin et jurassien, et complétées par des études bibliographiques, des enquêtes et analyses de données. La synthèse de ces 4 thématiques est à retrouver dans quatre cahiers distincts complémentaires ; le détail des entretiens pouvant être consultés dans les annexes.



1 Le maintien des espaces ouverts

➔ Quel lien entre évolution des chargements en bétail et des pratiques pastorales, maîtrise foncière différenciée, avancement de la forêt et fermeture des paysages ?

Historique, diagnostic, projections et perspectives de solutions

Programme INTERREG Alp@venir, 2019, Cahier numéro 1 : Le maintien des espaces ouverts, rédaction par R. Véricel et F. Finance (Société d'Economie Alpestre de Haute-Savoie).

Le recul des alpages, qui a été un véritable marqueur du XX^{ème} siècle ne se caractérise plus de la même façon. Entre abandon d'alpage, intensification de certains secteurs, réouverture et avancée des lisières, la problématique d'ouverture évolue et nécessite de nouvelles démarches pour faire face. Les plans de gestion intégrée des pâturages boisés, les pistes sylvo-pastorales ou les troupeaux d'intérêt collectif apparaissent comme des solutions innovantes, faisant appel à des acteurs et enjeux multiples.

Introduction

Le diagnostic s'attaque à un paradigme de la réflexion sur les alpages. Le maintien des espaces ouverts, ou plutôt la lutte contre la fermeture est une inquiétude partagée par de nombreux alpagistes, élus et utilisateurs de la montagne : ce phénomène de fermeture entraîne effectivement de gros bouleversements, marquant dans le temps les milieux pastoraux (perte de production fourragère, modification des habitats floristiques et faunistiques, homogénéisation et fermeture des paysages).

Objectifs

L'objectif de ce diagnostic est de réactualiser les connaissances sur cette problématique, d'avoir une vision du phénomène et de ses évolutions, et auquel de nouvelles solutions sont à apporter.

Qu'en est-il vraiment de la fermeture des alpages à l'heure actuelle ?

Face à l'avancement de la forêt, à l'évolution des systèmes d'élevage et des pratiques agro-pastorales, quelles solutions existent pour s'adapter ?

Matériels et méthodes

Pour réaliser le diagnostic sur la thématique de l'ouverture des milieux, 9 experts répartis de part et d'autre de la frontière franco-suisse ont été rencontrés. Ils ont été interrogés selon une trame commune. Cette trame ainsi que les comptes rendus d'entretien sont fournis en annexe.

Le diagnostic a été compilé et finalisé par la SEA de Haute-Savoie mais est issu de contributions des cinq SEA et d'un groupe de travail ayant relu et corrigé celui-ci.



Figure 1 : Photographie illustrant le phénomène d'embroussaillage des alpages: recours à un troupeau d'intérêt collectif (Vallorcine - Haute-Savoie) ©SEA74

Le déclin des alpages, pas ou plus le marqueur actuel ?

La problématique de fermeture des alpages n'est plus celle qu'on a pu connaître au milieu du XX^{ème} siècle voire au début du XXI^{ème} siècle. Tous les experts rencontrés s'accordent à dire que le marqueur principal de notre époque n'est plus la déprise ou la fermeture des alpages. La diminution des surfaces d'alpages se vérifie toujours d'un point de vue statistique, mais elle est par-delà les frontières en nette baisse grâce, notamment, à **une augmentation récente des cheptels inalpés** du fait d'un **regain d'intérêt pour l'alpage** ou par des **dispositifs**

d'incitation à l'estivage de plus en plus intéressants. À l'échelle de chaque alpage (échelle micro), on observe des fermetures partielles de combes difficilement exploitables, de versants plus escarpés, etc. Mais l'inverse existe également, marqué par une situation d' "emprise" ou de reconquête plutôt que de déprise, avec une intensification des surfaces, un non-rajeunissement des populations de feuillus et résineux sur les pâturages boisés, une sur-fertilisation, etc. À une échelle plus large, des territoires, on observe des différences similaires qui s'expliquent par de multiples facteurs, qu'elles soient internes à l'évolution des systèmes agro-pastoraux ou liées aux politiques pastorales mises en œuvre.

☞ La tendance actuelle est à la priorisation des surfaces les plus facilement exploitables. ☞

P. TORNAY (Service de l'Agriculture VALAIS, 11/2018)

☞ L'exploitation bipolaire est plus marquée dans les alpages des Alpes que dans le Jura. Ici, dans le Jura, quasiment tout est accessible et mécanisable. ☞

J-B WETTSTEIN (MONTANUM, 11/2018)

La fermeture des alpages face à l'embroussaillage et l'avancée de la forêt a été un **phénomène important au cours du XX^{ème} siècle**, du fait de phénomènes de masse (recul de l'activité agricole, développement industriel puis touristique) et d'autres plus complexes et propres à chaque alpage (besoin d'équipement, moins de main d'œuvre, etc.). Pour mesurer ce phénomène à l'échelle des territoires, le plus facile est de s'appuyer sur les statistiques d'alpage, enregistrées et recueillies dans le cadastre alpestre et par l'office fédéral de la statistique côté suisse et via les enquêtes pastorales côté français.

Côté suisse, ce déclin a été **important jusqu'à décroître à l'entrée du XXI^{ème} siècle**. Les pâquiers normaux, qui étaient en baisse jusqu'en 2014, se sont désormais stabilisés après l'introduction de **nouvelles contributions d'alpage avec la politique agricole 2014-2017** (subventions pour les exploitations à l'année). Les surfaces d'alpage diminuent toujours mais cette baisse a été deux fois moins rapide entre 1992/97 et 2004/09 que sur la période précédente (1979/85-1992/97).

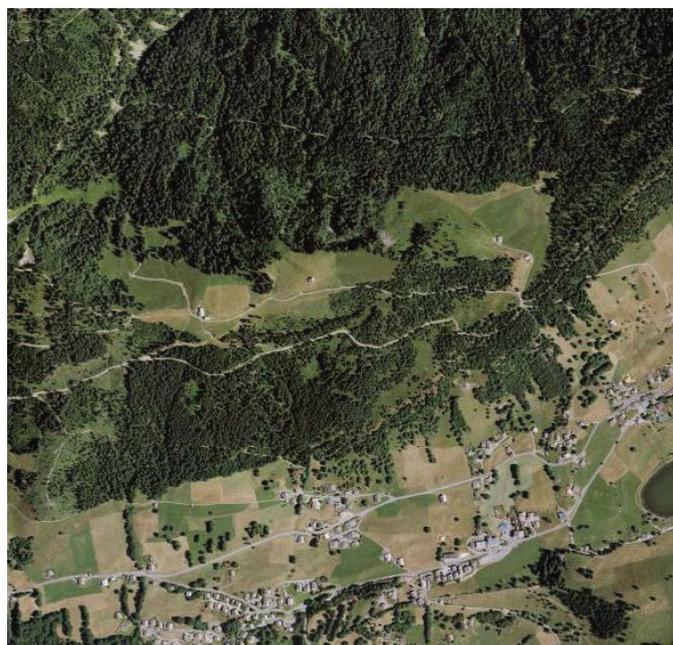
En France, et notamment en **Haute-Savoie**, l'étude de l'enquête pastorale a permis d'identifier une **hausse importante des effectifs inalpés** en Haute-Savoie **entre les enquêtes pastorales de 1996 et 2012**. Cette hausse (30% de bovins lait en plus, 70% de caprins en plus, etc.) conjuguée à une augmentation du nombre d'alpages (829 contre 1 039 aujourd'hui) se produit alors que les surfaces totales d'alpage diminuent (de 61 520 à 58 817 ha).

Cela illustre le **regain d'intérêt** pour les alpages, notamment sur les territoires où l'agriculture de montagne est particulièrement valorisée (agritou-

risme et labellisation AOP/IGP pour les produits). Cette analyse des enquêtes pastorales a permis de rendre compte simultanément qu'il subsiste un phénomène d'abandon d'alpage et de surfaces d'alpage important (38 unités pastorales abandonnées en Haute-Savoie entre 1996 et 2012-14).



Avant



Après

Figure 2 : Avancée de la forêt sur l'alpage du Danay/Sur Frettes (La Clusaz – Haute-Savoie) entre 1956 et 2015 ©IGN

Disparités locales, déclinaisons des enjeux

Les questionnements ne sont pas les mêmes d'un territoire à l'autre. Dans le Jura, la problématique de gestion des **pâturages boisés** est prédominante et s'étend petit à petit à l'ensemble des cantons. Pour les territoires d'altitude et les vallées abruptes, que cela soit dans le Valais, le Pays du Mont-Blanc, en Maurienne ou en Tarentaise, la problématique principale est celle de **l'embroussaillage des lisières et des zones intermédiaires**. En Haute-Savoie, l'importante **pression foncière** en vallée redonne un véritable intérêt à l'exploitation des alpages. Le Beaufortain, les Aravis et la Vallée d'Abondance observent une dynamique agricole avec une **très bonne valorisation de leurs produits** associés aux territoires : cela implique un intérêt important vis-à-vis des alpages laitiers. **Les alpages ovins soumis à de la prédation** observent également de grosses modifications dans leur exploitation. **Les questions d'eau et de sécheresse** jusqu'ici prédominantes dans les massifs jurassiens et les Préalpes calcaire commencent désormais à se poser sur les autres massifs.



Figure 3 : Chèvre d'un troupeau de service ©SEA74

Dispositifs d'aides et de soutien différents

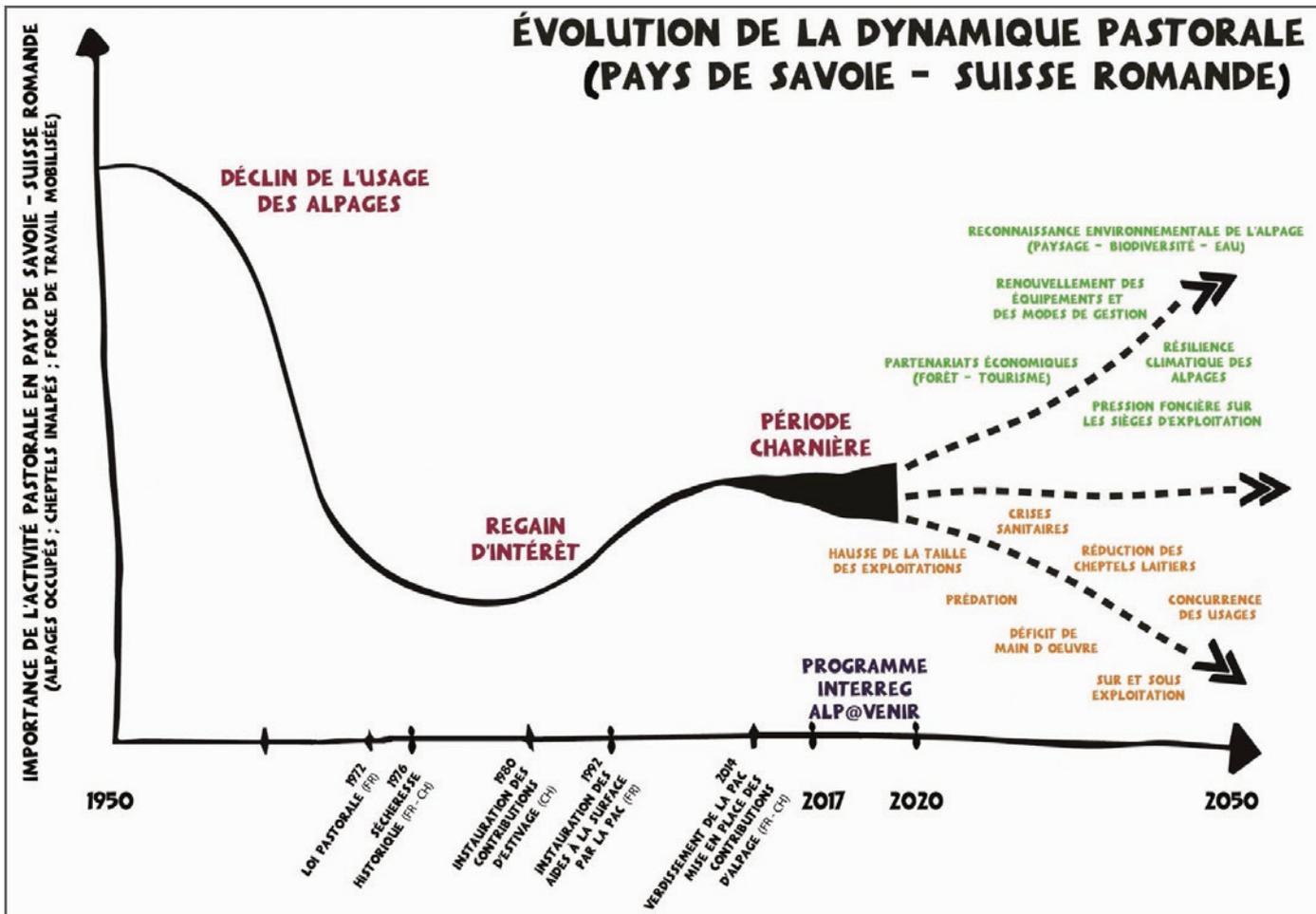
Les dispositifs de soutien au pastoralisme de montagne sont très différents de chaque côté de la frontière : ils actionnent plusieurs leviers différents. Les nouvelles contributions d'alpage mises en place en Suisse favorisent la stabilisation voire l'augmentation des cheptels inalpés, qui étaient jusque-là en baisse. Les importants dispositifs d'aide à l'investissement sur l'alpage (logement, réouverture, eau, effluents, production laitière, etc.) permettent de moderniser et d'adapter l'alpage.

Enjeux et questions relevés à travers les entretiens

Deux questions principales sont ressorties des entretiens avec les experts du pastoralisme nord-alpin :

- D'une part, plus qu'un déclin de l'alpage, une tendance à **l'exploitation bipolaire**, tant à l'échelle des alpages ovins et bovins, mais aussi à l'échelle des territoires. (définition p.8)
- D'autre part, un besoin croissant de **travailler de façon intégrée avec les forestiers**, en intégrant les enjeux **environnementaux** et en travaillant à l'échelle des territoires. (p.9)

ÉVOLUTION DE LA DYNAMIQUE PASTORALE (PAYS DE SAVOIE - SUISSE ROMANDE)



ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

ANNÉES 52 À AUJOURD HUI : MISE EN PLACE DES AIDES FINANCIÈRES : SOUTIEN AUX INVESTISSEMENTS PASTORAUX DISPOSITIFS EUROPE-REGION ; DEPARTEMENTS ; CONFEDERATION ; CANTONS	ANNÉES 90 À AUJOURD HUI : RECONNAISSANCE ENVIRONNEMENTALE DISPOSITIFS EUROPE-REGION ; DEPARTEMENTS ; CONFEDERATION ; CANTONS
1958 - 2001 : DÉVELOPPEMENT DES PRINCIPALES AOC/AOP : REBLOCHON 1958 ; BEAUFORT 1968 ; ETIVAZ 2000 ; GRUYERE SUISSE 2001	2001 À AUJOURD HUI : TURBULENCES SUR LES MARCHÉS ALIMENTAIRES ET LAITIERS

Région	Dispositifs d'aide de base	Dispositifs d'aide à l'investissement	Dispositifs agro-écologique, paysage, etc .
Suisse (Valais, Vaud, Fribourg)	Politique Agricole (Contributions d'estivage, contributions d'alpages)	Politique agricole Confédération, Cantons, SEA	Politique agricole : Contributions pour la biodiversité ; Qualité paysage
France (Savoie, Haute-Savoie)	Politique Agricole Commune de l'UE (ICHN ¹ , DPB ² ...)	Politiques départementales et régionales ENS ³ , PPT ⁴ , CSMB ⁵	Politique européenne régionalisée MAEC ⁶

¹ ICHN : Indemnité Compensatoire de Handicaps Naturels

² DPB : Droits à Paiements de Base

³ ENS : Politiques départementales Espaces Naturels Sensibles donnant accès à des subventions d'investissements pastoraux.

⁴ PPT : Politiques Région-Europe Plan Pastoraux Territoriaux donnant accès à des subventions d'investissements pastoraux

⁵ CSMB : Politique Conseil Savoie Mont-Blanc donnant accès à des subventions d'équipements laitiers en alpage.

⁶ MAEC : Mesures Agro-Environnementales : déclinaison pratique de la politique agro-environnementale Région-Europe

Tendances et risques de l'exploitation bipolaire

À l'échelle d'un alpage, l'exploitation bipolaire se traduit par deux phénomènes :

- Une **intensification** des terres les plus facilement **accessibles, mécanisables et exploitables**.
- Une **extensification** voire un **abandon** des terres les **plus éloignées, abruptes** ou ne correspondant plus avec l'organisation et les pratiques de l'exploitation agricole.

Cette évolution est vécue sur de nombreux alpages de manière plus ou moins importante. Moins radicale que l'abandon et le déclin pur et simple des alpages, l'exploitation bipolaire des alpages est le reflet des évolutions structurelles de l'agriculture et de l'élevage (moins de main d'œuvre, augmentation de la taille des fermes et des troupeaux, aides à la surface, etc.).

L'exploitation bipolaire peut se produire sur différents types d'alpage :

- Un alpage ovin soumis à la prédation, qui va voir une intensification de son exploitation au niveau des parcs de nuit, autour de la cabane pastorale, et un abandon des terrains les plus vulnérables en contrebas d'une barre rocheuse ou à proximité d'une zone forestière.
- Un alpage bovin, laitiers ou non, où la présence humaine est réduite et une tension sur l'eau se fait sentir, va voir une simplification de son organisation et ainsi une polarisation du pâturage à proximité des points d'eau et des zones de traite et un manque de pâturage sur des secteurs plus éloignés. Par ailleurs, l'exploitation pendulaire des alpages, qui se développe de plus en plus, favorise ce phénomène d'exploitation bipolaire.

Cette exploitation bipolaire peut également se traduire à l'échelle territoriale (**vallée, massifs, Alpes**), avec une priorisation des terres pastorales, une concentration de l'activité pastorale sur certains alpages privilégiés, parallèlement à un abandon progressif de l'activité sur des alpages moins favorables.

Les conséquences sont nombreuses pour ces espaces :

- Un risque de **fermeture des paysages**, commençant d'abord par une fermeture des lisières, des versants pentus.
- Un risque de **perte de biodiversité**, du fait de la fermeture mais aussi par une sectorisation trop importante entre prairies riches et forêt dense.
- Des enjeux pour les **acteurs touristiques, les aménagés, les forestiers**, etc.

La gestion de la limite forestière et ligneuse

La qualité de la coopération entre les acteurs pastoraux et forestiers, ainsi que la législation agricole et forestière diffèrent fortement selon les territoires de part et d'autre de la frontière. Lorsque cette relation n'est pas bonne et que la législation est rigide, la gestion des espaces boisés au sein des alpages peut devenir une véritable problématique. En Suisse, la base légale du pâturage boisé est définie à l'échelle fédérale, celui-ci étant considéré comme une partie intégrante de l'espace forestier et ainsi, soumis aux mêmes règles. Cependant, sa mise en application est réalisée à l'échelle régionale : ainsi, l'émergence de projets sylvo-pastoraux relève premièrement des bonnes relations des services agricoles et forestiers.

En Haute-Savoie, la mise en place des TIC (troupeaux d'intérêt collectif) et des AFP (associations foncières pastorales) a permis d'insuffler une véritable réaction collective, une prise de conscience de la part des élus à la fermeture des alpages.

E. COGNET (SEA74, 12/2018)

L'importance de gérer de pair l'espace pastoral et forestier est un véritable enjeu dans le contexte du regain d'intérêt pour les surfaces pastorales. Les mosaïques et pâturages boisés, appréciés pour leurs qualités tant d'un point de vue écologique que paysager, présentent de véritables atouts sylvo-pastoraux. Ces espaces mixtes, favorisant une régénération des populations forestières et l'accueil d'une herbe résiliente à la sécheresse, semblent être menacés par les évolutions récentes du pastoralisme et plus globalement du monde agricole. Ils représentent en tout cas, un des enjeux principaux de ces prochaines années.

Aujourd'hui, il y a un véritable problème de non-exploitation du bois, on coupe les buissons en alpage pour ne pas avoir à couper les bois, et du coup ce n'est pas du bois avec de la valeur.

P. MESTELAN (SCOPELA, 11/2018)

Les experts rencontrés ont été quasi unanimes : les relations avec les forestiers se sont globalement améliorées ces dernières années mais mériteraient d'être encore approfondies.

Pistes sylvo-pastorales, plans de gestion intégrée, troupeaux d'intérêt collectif ou revitalisation de pâturage sont autant d'entrées possibles pour opérer une gestion sylvo-pastorale de l'espace. L'exemple de revitalisation du pâturage du Biollay (Orsières - Valais) en est l'exemple parfait : après qu'une forêt

de protection ait été soustraite au pâturage, un projet de réouverture avec une valorisation des bois a été effectué.

« Le véritable enjeu pour demain, c'est de regagner des surfaces et de la ressource pastorale d'été. »

P. MESTELAN (SCOPELA, 11/2018)

Le maintien des espaces ouverts et la gestion des espaces pastoraux de montagne fait désormais appel à de multiples implications. Il est nécessaire qu'il soit pris en compte dans un cadre coopératif entre les divers acteurs du territoire. L'approche territoriale est l'approche de plus en plus mise en place pour construire des projets sylvo-pastoraux et agro-environnementaux. Sans se déconnecter des problématiques foncières, de l'installation de jeunes exploitants agricoles, cette approche permet d'intégrer l'ensemble des enjeux, qu'ils soient économiques, environnementaux, paysagers, touristiques, etc.

Un exemple de gestion différenciée des ressources pastorales et ligneuses

Pâtur-Ajuste est le réseau technique pour la valorisation des végétations naturelles par l'élevage. S'appuyant sur un collectif d'éleveurs, d'animateurs territoriaux, de techniciens, d'instituts de recherche, l'objectif affiché en 2011 lors de sa création visait à accompagner localement la transition vers des modes d'élevage productifs adossés aux processus écologiques.

Principales actions engagées :

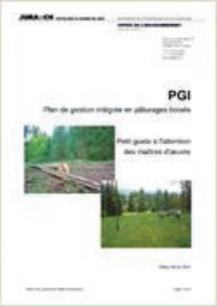
- La création et l'animation d'un collectif d'éleveurs.
- L'organisation de journées nationales d'échanges techniques et de formation.
- La rédaction de fiches techniques et autres documents.
- La constitution d'ateliers de capitalisation technique.



Figure 4 : Les brochures techniques du réseau Patur'Ajuste <http://www.paturajuste.fr/page.php?lapage=technique-travaux>



Figure 5 : Photographie illustrant le phénomène d'exploitation bipolaire d'alpages ovins ©SEA74 Alpage du Col de la Buffaz (Thônes - Haute-Savoie)

Dénomination de l'action	Description	Intérêts et limites	Documentation	Exemple
Plan de gestion intégrée (PGI)	Un Plan de gestion intégrée (PGI) vise à garantir la mise en valeur d'une unité sylvo-pastorale, structurée fixant les objectifs et mesures à mettre en œuvre par le propriétaire, les gestionnaires et les exploitants. Le PGI se veut utilisable pour toute unité de gestion en pâturage boisé.	++ : Anticipation, vision stratégique Réflexion multi-partenaire Prise en compte des enjeux environnementaux -- : Nécessite une bonne relation entre les services forestiers et pastoraux Nécessite une bonne définition des pâturages boisés Étude conséquente et coûteuse (subventionnée)		Alpage de la Chenaillette (AIN)
Revitalisation de pâturages	Une revitalisation de pâturages consiste à rouvrir des secteurs abandonnés ou sous-exploités et où la forêt est généralement venue supplanter la nature pastorale du site.	++ : Réouverture de surfaces. Réflexion multi-acteurs. -- : Nécessite une bonne relation entre les services forestiers et pastoraux		Alpage de l'Arpille (Martigny, VALAIS) Alpage de Plan de La Chaux (Orcières, VALAIS) Alpage de Mille (Bagné, VALAIS)
Pistes sylvo-pastorales	La réalisation de pistes d'accès à double vocation permet d'accéder à la fois à des parcelles forestières et à des pâtures.	++ : Économies d'échelle Réflexion multi-acteurs -- : Intérêts et volonté communs nécessaires		Alpage de Très-le-Saix (Bellevaux, HAUTE-SAVOIE) Alpage de Vormy (Nancy-sur-Cluses, HAUTE-SAVOIE)
Troupeaux d'intérêt collectif (TIC) / Troupeaux de service	Les troupeaux d'intérêt collectif sont une méthode d'entretien et de débroussaillage alternative pour l'entretien des alpages dégradés et le regain de surface en herbe.	++ : Réouverture d'alpage à moindre coût. Utilisation de la force de tonte de troupeaux ovins et caprins -- : Nécessite une volonté locale forte, une maîtrise foncière préalable. Nécessite un projet agro-pastoral solide par la suite.		Secteur du Col des Montets, Poya, Posettes (Vallorcine, HAUTESAVOIE) Alpage de Vomy-Méry (Nancy-sur-Cluses - Le Reposoir, HAUTE-SAVOIE) Alpage de Bodeau - Poil au Chien - Aiguille (Morzine, HAUTE-SAVOIE)
Aide à l'entretien des alpages (corvées, civilistes, élèves, etc...)	La participation de publics annexes à l'entretien des alpages permet de pallier au manque de main d'œuvre dans les alpages.	++ : Complément à la force de tonte. Implication locale et/ou de d'autres publics -- : De moins en moins de participants aux corvées. Une impossible multiplication du nombre de civilistes		Alpage de la Flégère (Chamonix, HAUTE-SAVOIE) ; Alpage de La Neuve (Longiraud, VAUD)

Ne pas oublier la maîtrise foncière

La question de l'ouverture des milieux et des apages est indissociable de la question de la propriété foncière et de la maîtrise foncière.

L'attachement affectif du propriétaire à sa propriété ainsi que l'attachement économique qu'ont les agriculteurs aux surfaces sont des préalables à intégrer : l'animation foncière s'inscrit dans le temps long.

En théorie, dans une certaine logique, il faudrait planifier et prioriser l'abandon, pour éviter que tout devienne moyennement entretenu et ne tombe en friches. Après derrière les alpages, il ne faut pas oublier qu'il y a un propriétaire, des exploitants, des élus, des personnes attachées à ces terrains.

J-F DUPERTUIS (ProConseil, 11/2018)

Autre remarque à apporter lorsqu'on évoque la question foncière pastorale et forestière : si la question forestière est souvent en lien avec le propriétaire, la question pastorale est souvent abordée directement avec l'exploitant, le gestionnaire de l'alpage.



Figure 6 : La brochure du Conservatoire des Terres Agro-Pastorales en alpage <http://www.echoalp.com/conservatoire-terre-agro-pastorales.html>

La concurrence des usages dans les alpages de notre région est une véritable problématique. Les chalets perdent leurs vocations au profit d'usages récréatifs (résidence secondaire, domaine skiable, tourisme, etc.).

Avec pour objectif de maintenir une activité

pastorale et d'opérer une gestion durable des alpages, la Société d'Economie Alpestre de Haute-Savoie (SEA74) et la Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural (SAFER) ont mis au point un dispositif d'intervention favorisant l'acquisition d'alpage par des collectivités.

La cas particulier des pâturages boisés

Les pâturages boisés, les forêts pâturées, les pâturages sous couvert, ... ces surfaces sur lesquelles alternent une mosaïque de peuplements boisés et de pâturages sont des espaces caractéristiques du Jura : ils sont aussi des espaces à haute valeur environnementale et paysagère et accueillent de nombreux activités de loisirs et touristiques. Typiques de la chaîne jurassienne, ils ont été identifiés comme les grandes victimes des évolutions des systèmes sylvicoles et pastoraux.

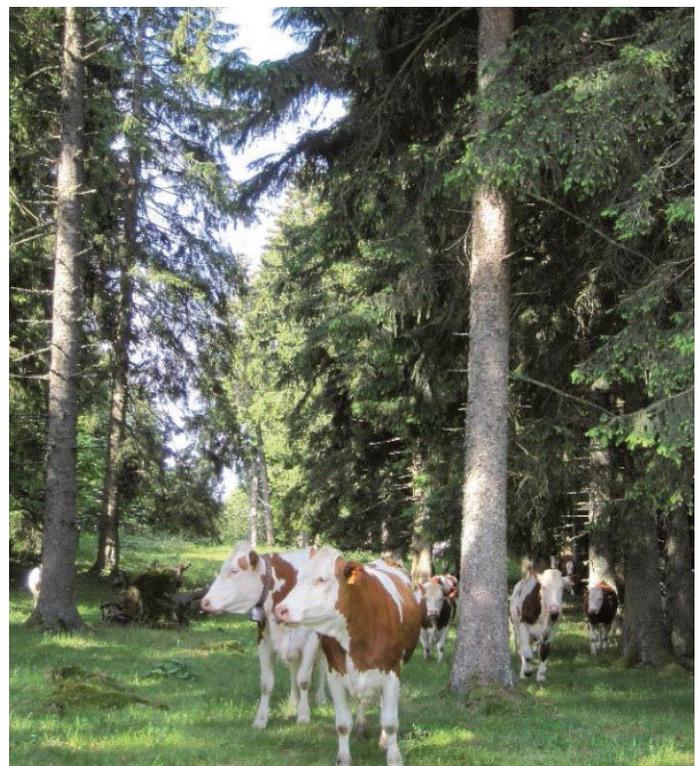


Figure 7 : Photographie d'un pâturage en sous-bois ©SEA74

C'est ainsi qu'un programme INTERREG a été mené entre 2000 et 2006 sur les pâturages boisés : il a permis de réaliser un manuel de gestion intégrée des paysages sylvo-pastoraux de l'arc jurassien, principalement à destination des gestionnaires forestiers et pastoraux. Il propose, outre une typologie simplifiée des pâturages boisés, la mise en œuvre des plans de gestion intégrée et des conseils de gestion portant sur :

- la conservation d'arbres isolés
- la régénération des secteurs boisés
- la réouverture de pâturages très boisés
- la gestion des herbages

- la fertilisation
- les orientations en faveur de la biodiversité

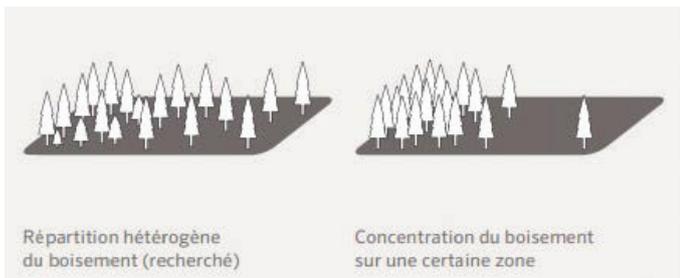


Figure 8 : Schéma d'évolution de l'exploitation bipolaire en pâturages boisés ©Parc du Doubs

Exemples de mise en oeuvre d'un plan de gestion intégrée : Alpage de Chenaillette (Ain)

Mise en oeuvre sur un alpage soumis à une déprise agricole importante, le plan de gestion intégrée de l'alpage de Chenaillette a abouti sur des travaux conséquents (création de 2 réserves d'eau, réfection de 2 citernes, création d'un réseau de 7 abreuvoirs et création de 4 km de clôtures, et rénovation du chalet et de l'accès). L'installation d'un troupeau répondant aux conditions de gestion définies permet d'ores et déjà :

- D'améliorer le potentiel fourrager.
- De permettre la réouverture des pré-bois.
- De maîtriser la dynamique du hêtre en forêt.

Lorsque les questions posées sont plus simples et ne concernent généralement que la bonne exploitation des surfaces engagées, c'est un plan d'exploitation qui est réalisé. Les réponses vont alors se porter sur l'adaptation des cheptels, des dates de pâturage, des rotations de pâturage, etc. C'est ce qui a par exemple été fait pour l'alpage de Chamossalaz (Vaud).

Des solutions mixtes sont possibles : la bourgeoisie de Saint Gaingolph a ainsi mis en place un plan pour répondre à une problématique de pollution des eaux en intégrant un ensemble de mesures (plan d'épandage, pâturage tournant, valorisation petit-lait, etc.).

Lien vers les autres cahiers diagnostic

- **Cohabitation et valorisation du pastoralisme**
www.echoalp.com/documents/Cohabitation_Valorisation.pdf
- **Métiers pastoraux et formation**
www.echoalp.com/documents/Metiers_Formations.pdf
- **Équipements et bonnes pratiques**
www.echoalp.com/documents/Equipements_Bonnes_Pratiques.pdf

Conclusion

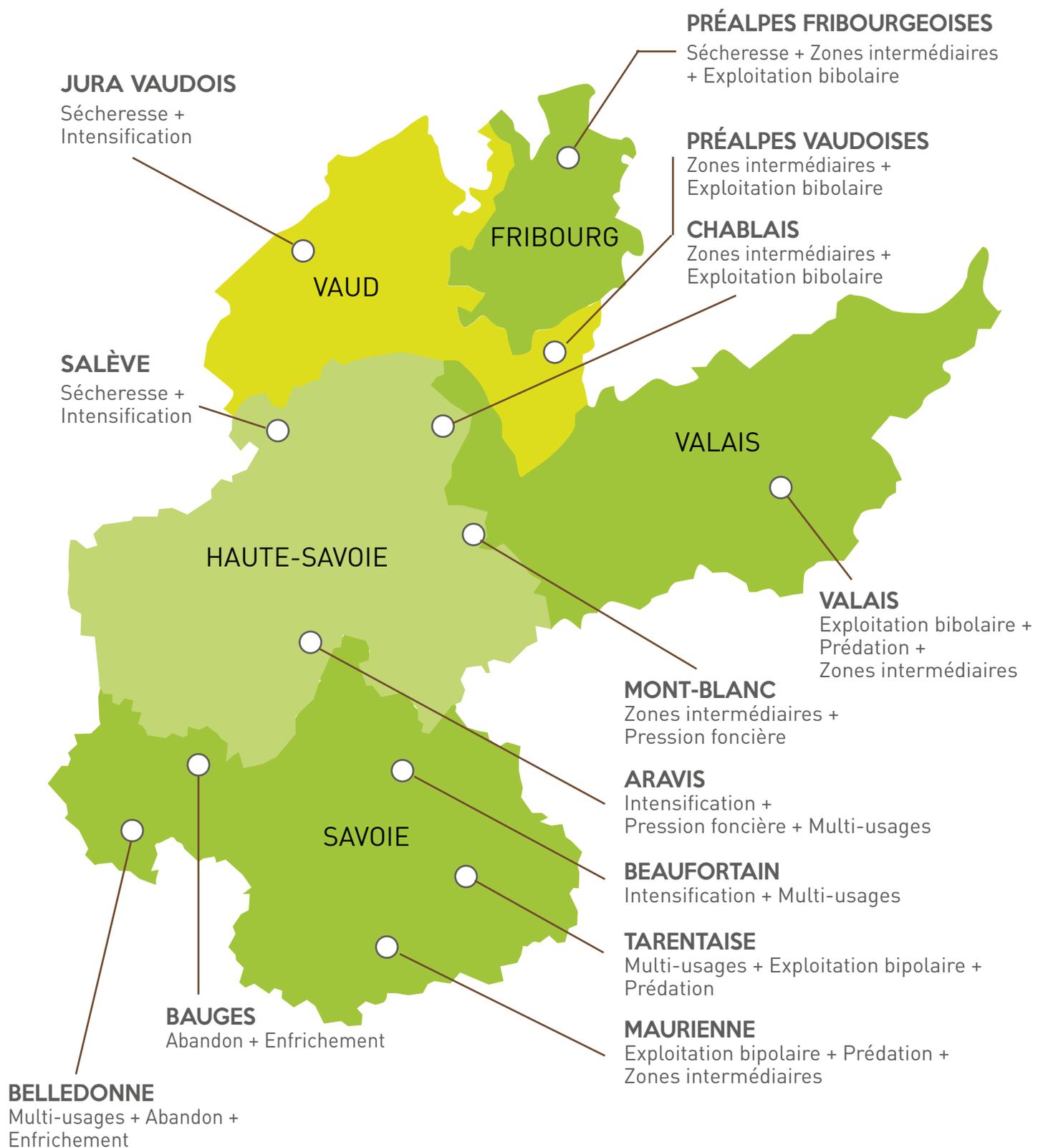
La fermeture des alpages à l'échelle du projet n'est plus celle qu'a pu connaître les générations précédentes. D'un point de vue statistique, le recul des surfaces d'alpage auquel on assiste est plus faible, s'expliquant par un relatif regain d'intérêt pour l'alpage. Ce ralentissement du recul des alpages s'explique par de multiples facteurs (pression foncière en vallée, résilience climatique, une reconnaissance publique et financière des bienfaits de l'alpage, une bonne valorisation des produits notamment en AOP fromagère). Ce regain ne doit pas occulter et enjoliver la situation entourant les alpages : les abandons de pâturages, de ses lisières ou de ses versants les plus compliqués à exploiter et entretenir sont toujours une réalité sur bien des territoires. Nous sommes ainsi dans une période de transition où de nombreux enjeux sous-jacents rentrent en compte.

L'exploitation bipolaire constatée à l'échelle des territoires comme à celle des alpages, ainsi que la gestion des espaces ligneux et des pâturages boisés font parties des principaux enjeux pour l'avenir. Mais autour de ces deux thématiques gravitent des enjeux qui peuvent remettre en cause les alpages (prédation, crises sanitaires, déficit de main d'oeuvre) ou pérenniser ces espaces grâce à leur résilience climatique, une meilleure reconnaissance des enjeux environnementaux ou une pression foncière en vallée toujours plus importante. Faire appel à des techniques innovantes (recours à la force de tonte animale, etc.) et concertée (gestion intégrée, etc.) sont des solutions d'avenir pour bâtir des projets pastoraux durables. L'approche territoriale semble en tout cas être la bonne échelle de réflexion pour permettre un développement des coopérations entre pastoraux, forestiers, environnementalistes, aménageurs et les élus.

Références

Voici la liste des entretiens réalisés et ayant permis la réalisation de cette fiche synthèse :

J-B. et L. Wettstein (MONTANUM), M. Brühlmann (Prometerre), P.Mestelan (SCOPELA), J-F. Dupertuis (ProConseil), P.Tornay (Service de l'Agriculture VALAIS), E.Cognet (SEA74), C.Teppaz et C.Leroy (SEA73).
Merci à eux pour le temps accordé à notre programme.



Thématiques identifiées en lien avec l'enjeu du « Maintien des alpages ouverts »

Exemple de lecture : En Maurienne, l'exploitation bipolaire, la prédation et les zones intermédiaires représentent les principaux enjeux pastoraux pour le maintien des espaces ouverts

BIBLIOGRAPHIE / RESSOURCES :

L'évolution du pastoralisme et des alpages en lien avec le maintien des espaces ouverts :

- Rémy Véricel, 2018, **L'alpage un espace déterminant pour les systèmes d'élevage en Haute-Savoie : état des lieux et analyse prospective.**
- AGRESTE, 2015, **L'agriculture de montagne : Évolutions 1988-2010 d'après les recensements agricoles (France)**, http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/dossier26_cadrage.pdf
- Office Fédérale de la Statistique, **Évolution de l'utilisation du sol**, <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/espace-environnement/utilisation-couverture-sol/evolution.html>
- AlpFUTUR, 2014, **Avenir de l'économie alpestre suisse. Faits, analyses et pistes de réflexion du programme de recherche AlpFUTUR**, https://www.wsl.ch/fileadmin/user_upload/WSL/Projekte/alpfutur/Alpfutur_FR.pdf
- Réseau Pastoral Rhône-Alpes, 2016, **Atlas des pastoralismes en Rhône-Alpes : analyse des données de l'enquête pastorale 2012/2014 à l'échelle de la région Rhône-Alpes**, http://enquete-pastorale.irstea.fr/to_download/Atlas_SUACI_EP_2012-2014.pdf
- Réseau Pastoral Rhône-Alpes, 2016, **Principaux résultats de l'enquête pastorale 2012-2014 dans le massif des Alpes**, http://enquete-pastorale.irstea.fr/to_download/Enquete_pastorale_2012-14_mas-sif_alpin_synthese.pdf

Les pâturages boisés :

- Parc du Doubs, 2015, **L'essentiel sur les pâturages boisés**, <https://angebote.paerke.ch/attachment/download/19815>
- Réseau Pastor@lpes, 2010, **Patubois Alpes du Nord pour une gestion sylvopastorale d'altitude** (type pessière), http://www.pastoralpes.fr/IMG/pdf/Poster_Sylvopastoralisme2010-4.pdf

La force de tonte animale et la gestion des ligneux :

- Réseau Patur'ajuste, 2014 – 2018, Fiches techniques, <http://www.paturajuste.fr/page.php?lapage=technique-bibliographie>
- Réseau Pastor@lpes, 2010, Les troupeaux d'intérêt collectif : la force de tonte animale pour une reconquête pasto-environnementale, http://www.echoalp.com/images/info_pages/methode-tic-sea74-299.pdf
- Société d'Economie Alpestre de Haute-Savoie, 2014, Troupeaux d'intérêt collectif dans les alpages de Haute-Savoie : bilan de neuf années de pratiques et perspectives, http://www.echoalp.com/images/info_pages/tic-bilan-9-annees-4p-305.pdf
- Espace Mont-Blanc, 2007, Méthodes de débroussaillage,

Les plans de gestion intégrée :

- Office de l'Environnement du Jura, 2012, Plan de gestion intégrée en pâturages boisés : petit guide à l'attention des maîtres d'œuvre, <https://www.jura.ch/Htdocs/Files/v/13903.pdf/Departements/DEE/ENV/FOR/Documents/pdf/120227PGIGuidepourmaitredoeuvre.pdf?download=1>
- Conférence transjurassienne, 2008, Manuel de gestion intégrée des paysages sylvo-pastoraux de l'arc jurassien, https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/themes/environnement/forets/fichiers_pdf/biodiv_rpt_12_15/ANNEXE_12_Gestion_int%C3%A9gr%C3%A9e_des_paysages_sylvo-pastoraux_de_l_arc_jurassien.pdf
- Lugin Alain, 2007, l'OQE comme outil de gestion des pâturages boisés : opportunités et limites de la démarche, <https://www.newsd.admin.ch/newsd/message/attachments/10733.pdf>
- Venot Claire, 2017, La Chenaillette, un espace naturel sensible départemental à la croisée des enjeux pastoraux, paysagers, environnementaux et touristiques. Mise en œuvre et apports d'une démarche de plan de gestion intégrée, <https://www.rnn-hautechainedujura.fr/composants/uploads/2017/03/Actes-ERCN-version-finale.pdf>, p.147-154.

Glossaire

Exploitation bipolaire : Évolution des pratiques agro-pastorales d'un pâturage impliquant à la fois des phénomènes de surexploitation et de sous-exploitation.

Pâturage boisé : Mosaique de peuplements boisés, de pâturages sans couvert et d'arbres isolés ayant une vocation forestière et pastorale.

Pâquiers normaux (PN) : Un PN correspond à l'estivage d'une unité gros bétail consommant des fourrages grossiers UGBFG (1 UGBFG correspond, par exemple, à une vache laitière) pendant 100 jours.

Exploitation pendulaire : Exploitation d'un alpage par du personnel résidant au village cela entraînant une occupation moins régulière de l'alpage.

Lexique

- **73** : Savoie
- **74** : Haute-Savoie
- **FR** : Fribourg
- **SEA73** : Société d'Economie Alpestre de la Savoie
- **SEA74** : Société d'Economie Alpestre de la Haute-Savoie
- **SEAVR** : Société d'Economie Alpestre du Valais Romand
- **SFEA** : Société Fribourgeoise Alpestre
- **SMB** : Savoie-Mont-Blanc
- **SVEA** : Société Vaudoise d'Economie Alpestre
- **VD** : Vaud
- **VS** : Valais

Crédits photos des pages de couverture

- **Page de garde** : Alpage de Mens (La Chapelle d'Abondance – HAUTE-SAVOIE) © Images d'Alpages – SEA74
- **Deuxième de couverture** : Chalet et paysage typique des préalpes fribourgeoises (Jaun – FRIBOURG) ©ROSSIER Delphine agriculture.ch
- **Troisième de couverture** : Tarines en alpage (SAVOIE) © Images d'Alpages – SEA73

Création graphique

GO.Graph Création - Annecy

Date d'édition

Version de septembre 2019



Chefs de file

Société d'Economie Alpestre de la Haute-Savoie

Présidente : Fabienne DULIEGE
Contacts : Antoine ROUILLON, Remy VERICEL,
François FINANCE
+33 450 88 37 74 - sea74@echoalp.com

Société Fribourgeoise d'Economie Alpestre

Président : Henri BUCHS
Chefs de file : Frédéric MENETREY, Yannick ETTER,
+41 26 467 30 00 - +41 79 293 68 70
frederic.menetrey@upf-fbv.ch

Coordinateurs du programme

Frédéric MENETREY (Suisse) et Antoine ROUILLON (France)

Partenaires

Société d'Economie Alpestre de la Savoie

Président : Emmanuel HUGUET
Chef de file : Sébastien MAILLAND ROSSET
+33 479 60 49 33 - smailland@sea73.fr

Société d'Economie Alpestre du Valais Romand

Président : Charles André MUDRY
+41 27 483 13 34 - +41 79 628 25 32
mondraleche@bluewin.ch
Chef de file : Jean Blaise FELLAY
+41 27 345 40 10 - avpi@agrivalais.ch

Société Vaudoise d'Economie Alpestre

Président : Jean Luc HUMBERT
jl.humbert@bluewin.ch
Chef de file : Olivier ROCHAT +41 79 761 58 67
svea@orconseils.ch

